



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 27 mai 2015 — N° 94

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 4^e Gala d'excellence du Congrès maghrébin au Québec.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire du Centre des Femmes de Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner l'anniversaire de trois centenaires de sa circonscription.

M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de Jardin Dion et l'engagement de M. Serge Dion.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire du Cercle de la bonne entente de Saint-Camille.

27 mai 2015

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise GoSoumissions.com qui remporte le Prix coup de cœur et la bourse Créateurs d'entreprise de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de féliciter Mme Léonie Dupuis qui a obtenu la bourse d'études John C. Pace de l'Université de West Florida.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Semaine L'amitié n'a pas d'âge.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner les 25 ans de fondation du Club Optimiste Ormstown.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter M. Dylan Perron, grand gagnant des Francouvertes 2015.

À 9 h 56, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 14.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 avril 2015 par M. Morin (Côte-du-Sud) concernant l'embauche d'un dermatologue dans la région de Montmagny;

(Dépôt n° 1178-20150527)

La réponse à la question écrite n° 62 concernant les services offerts et les sommes dépensées en lien avec les personnes et les familles vivant avec la trisomie 21 et le Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 23 avril 2015 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 1179-20150527)

La réponse à la question écrite n° 64 concernant les demandeurs à l'immigration, à titre de travailleurs qualifiés, qui ont été affectés par la modification réglementaire du 1^{er} août 2013 venant hausser le niveau des connaissances linguistiques nécessaire pour l'obtention du Certificat de sélection du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 mai 2015 par M. Jolin-Barrette (Borduas);

(Dépôt n° 1180-20150527)

La réponse à la question écrite n° 66 au sujet des analyses effectuées par le ministère des Transports concernant les dépenses supplémentaires depuis le 31 mars 2013, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 mai 2015 par M. Surprenant (Groulx);

(Dépôt n° 1181-20150527)

La réponse à la question écrite n° 67 concernant la demande adressée en 2013 par la municipalité d'Ormstown pour l'installation d'un panneau d'arrêt sur la route 138 à l'intersection de la rue Roy par le ministère des Transports, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 mai 2015 par M. Surprenant (Groulx).

(Dépôt n° 1182-20150527)

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016 intitulé *Vérification de l'optimisation des ressources – Printemps 2015*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport.

(Dépôt n° 1183-20150527)

Dépôts de pétitions

M. Pagé (Labelle) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 148 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accréditation des fédérations sportives québécoises et la mise sur pied d'une Équipe-Québec.

(Dépôt n° 1184-20150527)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 981 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation des coupures imposées aux directions régionales de santé publique.

(Dépôt n° 1185-20150527)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Drainville (Marie-Victorin) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Roy (Montarville), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les écoles privées religieuses illégales; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. H. Plante (Maskinongé), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral d'emboîter le pas au gouvernement du Québec pour indemniser les victimes de la pyrrhotite dans la région de la Mauricie, comme il l'a fait en 2001 pour indemniser les victimes de la pyrite.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Charette (Deux-Montagnes) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant l'ajout d'un critère de délimitation à la nouvelle carte électorale du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant les accords internationaux signés par les gouvernements du Québec et du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de préparer le rapport portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

27 mai 2015

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail et modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, ainsi que les amendements transmis par M. Jolin-Barrette (Borduas).

Les amendements n^{os} 4, 5 et 7 à l'article 1 sont déclarés recevables.

Les amendements n^{os} 1, 2 et 3 à l'article 1, de même que l'amendement n° 6 à l'article 2 sont déclarés irrecevables puisqu'ils nient ou contredisent le principe du projet de loi.

Un débat s'ensuit.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, M. Jolin-Barrette (Borduas) retire certains propos non parlementaires.

27 mai 2015

Le débat terminé, les amendements sont rejetés.

Le rapport est mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 12 h 51, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 07.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Gaudreault (Jonquière) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte qu'actuellement le Québec n'a pas pleine juridiction sur les infrastructures de compétence fédérale;

QUE l'Assemblée nationale constate que dans les dossiers de l'agrandissement du Port de Québec, du projet de pipeline Énergie Est, de l'inversion de la ligne 9B d'Enbridge et du transport du pétrole par voie ferroviaire et maritime, le Québec se retrouve locataire sur son propre territoire;

QUE l'Assemblée nationale affirme la primauté de la compétence du Québec en matière d'environnement.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 35 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 25 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Jolin-Barrette (Borduas) propose :

QUE la motion du député de Jonquière soit amendée de la manière suivante :

Supprimer le deuxième paragraphe;

Remplacer le troisième paragraphe par le suivant :
« QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de mener des discussions avec le gouvernement fédéral afin que le Québec obtienne la compétence exclusive en matière de réglementation et de consultation dans l'étude des impacts environnementaux de tous les projets de développement économique qui prennent place sur le territoire de la province de Québec, même ceux dont les infrastructures relient la province à une ou plusieurs autres provinces, ou qui s'étendent au-delà des limites de la province ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte qu'actuellement le Québec n'a pas pleine juridiction sur les infrastructures de compétence fédérale;

27 mai 2015

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de mener des discussions avec le gouvernement fédéral afin que le Québec obtienne la compétence exclusive en matière de réglementation et de consultation dans l'étude des impacts environnementaux de tous les projets de développement économique qui prennent place sur le territoire de la province de Québec, même ceux dont les infrastructures relient la province à une ou plusieurs autres provinces, ou qui s'étendent au-delà des limites de la province.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) refuse la proposition d'amendement de M. Jolin-Barrette (Borduas).

Le débat se poursuit sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 123 en annexe)

Pour : 27 Contre : 79 Abstention : 0

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit.

Après débat, le rapport est adopté.

27 mai 2015

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 28 mai 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 28, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 28 mai 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière) :

(Vote n° 123)

POUR - 27

Bédard (PQ)	Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Khadir (IND)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Marceau (PQ)	Therrien (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Massé (IND)	Turcotte (PQ)
Drainville (PQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	Villeneuve (PQ)
Dufour (PQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
(Jonquière)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	

CONTRE - 79

Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Dutil (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	Samson (CAQ)
(Charlesbourg)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	(Sherbrooke)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	(Fabre)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)